



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 15 juin 2023

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Alexandra MARTIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Xavier BECK à Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Roger ROUX à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 23-9 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget annexe relatif aux cantines

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe relatif aux cantines, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 98 181,40 €.

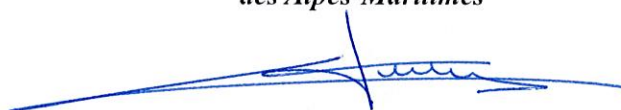
En conséquence, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 :

- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 98 181,40 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 98 181,40 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINASY